

et

Familles et niveaux de vie

Chacun sait, par expérience personnelle ou par l'observation, que le niveau de vie des familles ayant des enfants est inférieur à celui des couples sans enfant, et ceci malgré l'appoint des diverses prestations familiales. Il serait utile de disposer d'un appareil statistique adéquat pour mieux mesurer les disparités pressenties ; malheureusement, la méconnaissance du revenu du quart des Français, les lacunes en matière de composition des familles, rendent difficile l'étude de ce problème.

Il est néanmoins possible, en recourant aux enquêtes de l'INSEE, du CREDOC ou d'autres organismes, de repérer, grossièrement, les écarts de condition de vie liés au nombre d'enfants (1).

Et d'abord, comment se répartissent les familles selon leur descendance ?

La taille des familles

Au recensement de 1968, on dénombrait sur un total de 15 778 000 ménages, 11 388 900 ménages comprenant une famille, c'est-à-dire soit les conjoints et éventuellement leurs enfants de moins de vingt-cinq ans vivant avec eux, soit un conjoint vivant avec un ou plusieurs enfants.

Parmi ces ménages à une famille, il y avait 7 716 600 familles avec des enfants (2 966 600 avec 1 enfant, 2 332 700 avec 2 enfants, 1 256 200 avec 3 enfants, 591 900 avec 4 enfants et 569 300 avec 5 enfants ou plus). Cette répartition diffère de celle de la taille totale des familles, car les enfants de plus de vingt-cinq ans ne figurent pas et des enfants de moins de vingt-cinq ans peuvent vivre en dehors de leur

famille (en 1968, la proportion des enfants vivant avec leurs parents tombait, malgré le rattachement des élèves internes et des militaires du contingent à leur domicile personnel, de 94 % à dix-sept ans à 86,4 % à dix-neuf ans, 68,8 % à vingt et un ans, 42 % à vingt-trois ans et 32 % à vingt-quatre ans).

Sur ces 7 716 600 familles, 719 700 ne comportaient qu'un adulte et le ou les enfants, et dans 80 % des cas il s'agissait de la mère (on notera que 62 100 femmes vivaient avec 3 enfants et 27 700 avec 4 enfants). Quant aux familles à 0 enfant (4 346 200), il peut s'agir de familles n'en ayant pas encore ou de celles qui n'en ont plus vivant avec elles ou de familles qui n'en auront pas comme par exemple la quasi-totalité des 10 % de couples de trenté-cinq à trente-neuf ans qui ne vivent pas avec des enfants.

Il est plus difficile encore de cerner les revenus selon le nombre de personnes du ménage. Mais le ménage ce n'est pas la famille, ce sont les personnes vivant dans un même logement. En 1968, sur 15 778 000 ménages, il y en avait 4 055 000 qui ne comprenaient pas de famille et 334 000 qui comportaient 2 ou plusieurs familles. Certains ménages comportent, en plus de la famille, des isolés. Les ménages ne comprenant aucune famille dont les 4/5 ne sont composés que d'une personne comptent beaucoup de gens âgés, inactifs, aux revenus le plus souvent très modestes, ce qui abaisse le revenu moyen des ménages sans enfant. Certains ménages de 3 personnes ou plus comportent en dehors de la famille, des ascendants avec ou sans revenu personnel. En outre, les prestations familiales ne figurent pas dans les revenus dont la statistique est donnée ci-après. Aussi n'est-ce qu'à titre d'information que nous indiquons dans le tableau I ces revenus des ménages.

Plus significatives sont les enquêtes sur la

(1) Consulter *Données statistiques sur les familles*. Collection de l'INSEE M 48 — 1975.

Tableau I
Revenus fiscaux moyens des ménages
selon le nombre d'enfants à charge
(foyers à revenus connus)

	Revenus
Pas d'enfant	4 734,00 F
1 enfant	25 406,00 F
2 enfants	26 550,00 F
3 enfants	25 032,00 F
4 enfants	23 779,00 F
5 enfants ou plus	20 942,00 F
Ensemble	18 878,00 F

Source : INSEE. *Enquête sur le revenu des ménages en 1970.*

consommation des familles (1). Il est regrettable que l'enquête ne désagrège pas les familles de 3 enfants ou plus, ce qui aurait permis de mieux suivre l'évolution de la consommation et des dépenses selon le nombre d'enfants.

Tableau II
Consommation annuelle par unité de consommation (UC) (1)
selon la taille des familles *

	Tous ménages ordinaires	Couple sans enfant	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants ou plus
Toutes dépenses	5 251	16 822	12 934	11 606	9 195
— Dont habitation (2)	2 592	4 183	2 282	1 913	1 491
— Dont alimentation	5 541	4 690	4 346	4 023	3 591
— Dont habillement	1 475	1 771	1 262	1 173	968
— Dont transport et télécommunications (3)	2 011	3 000	2 036	1 781	1 096
— Dont culture, loisirs (4)	915	985	802	750	590
— Dont hygiène, soins personnels	1 293	896	905	902	696
— Dont divers (5)	1 425	1 295	1 300	1 064	762

* Dont le chef a moins de trente-cinq ans.
(1) L'UC est égale à 1 pour l'adulte seul, à 0,7 pour les autres personnes de plus de quatorze ans vivant au foyer, à 0,5 pour les enfants de moins de quatorze ans.
(2) Comprend l'équipement ménager et le logement et charges pour environ 30 %.
(3) Comprend notamment l'automobile : achat et entretien.
(4) Comprend entre autres télévision, cinéma, photos, disques, films, tabac...
(5) Vacances, services domestiques...

La diminution des consommations en fonction du nombre d'enfants est très sensible pour les dépenses d'habitation ; ce n'est pas tant du fait des dépenses d'équipement du foyer que des dépenses de logement proprement dites. Les familles nombreuses dépensent proportionnellement moins en logement parce qu'elles vivent plus à l'étroit et la charge par personne est moindre. L'enquête de l'INSEE de 1973 sur le logement fait ressortir ce fait (tableau III).

Tableau III
Proportion des familles vivant en surpeuplement
accentué ou modéré, en %

0 enfant	9,4	4 enfants	44,4
1 enfant	20,4	5 enfants	
2 enfants	20,0	ou plus	66,1
3 enfants	27,1		

(1) *Enquête sur les conditions de vie des ménages 1972.* Collections de l'INSEE, série M., N° 32.

Les familles de 1 et 2 enfants sont logées dans des conditions analogues, à cet égard, c'est le passage au troisième enfant qui détériore la situation.

En revanche, les familles nombreuses sont bien équipées car elles sont plus anciennement constituées et la mécanisation des tâches au foyer est impérative pour la mère de famille.

Mais cet équipement est acheté progressivement et plus fréquemment à crédit. Selon une enquête sur les dépenses de biens durables en 1969 (1), seulement 10 % des ménages de deux personnes sont endettés contre 30 % de ceux de six personnes. Quant à l'enquête 1972 sur les conditions de vie des ménages, elle montre que si les couples avec un enfant recourent au crédit dans une proportion de 19 % pour acheter le réfrigérateur et de 30 % pour la machine à laver, ces pourcentages pour les familles de trois enfants ou plus passent respectivement à 43 % et 56 %.

La situation est inversée pour l'automobile : 58 % des couples avec un enfant l'achètent à crédit et seulement 46,7 % des familles à trois enfants ou plus ; quant à l'indice de motorisation, il diminue à partir du troisième enfant. Il en va de même pour les réfrigérateurs, alors que ce n'est qu'à partir du 4^e enfant pour la télévision et les lave-vaisselle et du 5^e pour les machines à laver le linge que cet indice diminue.

En dehors du logement et de l'automobile, les postes les plus sacrifiés par les familles nombreuses sont les loisirs : vacances (elles sont, pour les familles de trois enfants et plus et par unité de consommation, le tiers de ce qu'elles sont pour les couples sans enfant), tabac, cinéma, films, disques et les dépenses de santé.

Le tableau IV extrait de l'enquête santé de 1970 du CREDOC montre comment la consommation médicale diminue à mesure que la taille de la famille augmente.

Est-on moins malade ou se soigne-t-on moins lorsque l'on a beaucoup d'enfants ?

Cette enquête fait ressortir que le nombre moyen de maladies par personne diminue à mesure que la taille de la famille augmente et tombe de 2,83 pour deux personnes à 0,87 pour sept personnes. Un effet d'âge intervient pour les familles de deux personnes âgées mais ne peut expliquer de tels écarts. Sauf à penser que la santé des familles nombreuses est meilleure que celle des couples sans ou avec un enfant ou deux enfants, il semble que les dépenses médicales deviennent, pour une part, des dépenses de luxe sur lesquelles les familles nombreuses doivent économiser malgré les remboursements de la Sécurité sociale.

(1) Enquête de l'INSEE sur les grosses dépenses des ménages en 1969. *Economie et statistique*, N° 44.

Tableau IV
Indice de la consommation médicale à âge égal
en fonction de la taille du ménage

	Généralistes	Spécialistes	Médecine de ville*
Ensemble des ménages	100	100	100
Chef de ménage marié sans enfant	139,2	175,0	145,8
Marié avec 1 enfant	104,9	112,9	104,9
Marié avec 2 ou 3 enfants	100,4	105,4	102,0
Marié avec 4 ou 5 enfants	77,4	61,3	72,6
Marié avec 6 enfants ou plus	60,7	36,4	49,4

* Dépenses de santé moins les soins hospitaliers, publics et privés.

Famille et scolarisation

La taille de la famille a un effet sur la scolarisation sauf pour les cadres supérieurs et professions libérales ; il a été maintes fois démontré que le milieu social conditionne la carrière scolaire des jeunes ; on sait moins que le nombre d'enfants constitue le second paramètre en ordre d'importance.

Une enquête du ministère de l'Education sur l'âge d'entrée en sixième montre que l'on aborde ce cycle d'études d'autant plus tard que la famille est plus grande (1) (tableau V).

Tableau V
Age d'entrée en sixième selon
le nombre d'enfants dans la famille

Nombre d'enfants	1	2	3	4	5	6 ou plus
	Age					
10 ans et moins	5,7	6,7	5,1	4,6	2,4	1,7
11 ans	53,4	50,3	46,2	37,9	32,5	21,4
12 ans	34,3	35,3	39,4	47,0	50,5	58,7
13 ans et plus	6,5	7,6	9,2	10,5	14,6	18,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Afin d'isoler l'effet du facteur socio-professionnel, l'enquête présente, par catégorie (nous retiendrons au tableau VI celle des employés), le pourcentage des élèves orientés vers les trois filières, la première, la plus forte qui conduisait à l'enseignement long, la seconde, qui menait plutôt vers l'enseignement profes-

(1) Cette enquête a porté sur 14 000 élèves de l'enseignement public et privé de la promotion 1972-1973.

sionnel court et la troisième, la plus faible, destinée à atteindre l'âge de fin de scolarité obligatoire. On voit que même pour des enfants dont les pères appartiennent à la même catégorie socio-professionnelle, plus les enfants sont nombreux plus ils sont orientés vers les filières plus faibles.

Tableau VI
Catégorie socio-professionnelle (employés)
Pourcentage d'admission dans les 3 filières
de la sixième selon le nombre d'enfants
de la famille

	1	2	3	4	5 ou +	Ensemble
1 ^{re} filière	56,3	56,9	44,5	40,5	32,6	45,8
2 ^e filière	38,8	33,8	40,9	41,6	37,8	38,2
3 ^e filière	4,9	7,3	14,5	17,9	29,6	15,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On notera dans les deux tableaux que le démarrage dans le second cycle s'opère à peu près de la même façon s'il y a un ou deux enfants, le clivage apparaît à partir du troisième, comme pour le logement. Que le phénomène ne joue pas pour les cadres supérieurs prouve bien que la cause profonde est pécuniaire ; d'ailleurs aucune enquête n'a jamais montré une infériorité intellectuelle des enfants de familles nombreuses.

Ces diverses enquêtes illustrent les difficultés de la condition des familles nombreuses. La dégradation de l'aide à la famille depuis les années 1950 n'a pu qu'élargir le fossé (rappelons que pour un indice de niveau de vie de 100 en 1950, pour un ménage de manœuvre sans enfant et avec deux salaires, on tombait à 53 avec 4 enfants et un salaire alors qu'en 1970, le niveau comparatif tombait à 39 ; pour l'ouvrier qualifié, les indices correspondants étaient en 1950 de 100 et 52, et en 1970 de 100 et 40 (1).

Les familles nombreuses pallient leur pauvreté en recourant davantage aux services collectifs : faute d'aller en vacances ensemble, on met les enfants en colonie ; faute de recourir plus souvent au médecin, on utilise davantage les services sociaux. Une enquête CNAF-CREDOC de 1970 (2) quantifie clairement ce phénomène.

Certes, avoir des enfants implique des satisfactions non mesurables en termes monétaires ; mais on ne saurait espérer qu'elles suffisent à contrebalancer les difficultés matérielles pour les adultes et le handicap pour la formation des enfants dans les foyers nombreux.

Pierre LONGONE

(1) Influence du nombre d'enfants sur le niveau de vie de la famille. Paul Paillat. Numéro spécial de *Population* — juin 1971.

(2) *Besoins et aspirations des familles et des jeunes*. Enquête auprès de 1 762 familles en agglomérations de 10 000 habitants et plus.

Tableaux de l'économie française 1976 (1)

Depuis 1956, l'INSEE publiait, irrégulièrement, d'utiles *Tableaux de l'économie française*; après quatre ans d'interruption, une édition 1976 vient de paraître : le format est différent ; la présentation améliorée associe une information statistique de bon aloi à un souci pédagogique et de vulgarisation.

En regard des statistiques correspondant au mot clé (emploi, population, revenus, enseignement, industrie, etc.), un texte clair et court éclaire les définitions et les termes techniques, facilite l'interprétation des chiffres ; une rubrique « en savoir plus » permet d'aller aux sources et d'approfondir l'information.

On ne saurait mieux définir l'objet de cet ouvrage de 160 pages que ne le fait son auteur, Michel Lévy, dans l'avant-propos : « Fournir aux élèves, étudiants, professeurs des enseignements secondaires et supérieurs, aux journalistes, aux responsables économiques... un instrument de culture générale en offrant la quintessence de l'information chiffrée ». Les *Tableaux* comportent les données disponibles au 15 novembre 1975 ; le dépouillement complet au 1/5^e du recensement de 1975 n'étant pas encore achevé, une partie de ses résultats ne figure pas dans les *Tableaux*, aussi est-il souhaitable que la mise à jour annuelle prévue pour la fin de 1977 voie le jour en temps voulu avec ces indispensables compléments d'information.

(1) En vente à l'INSEE et dans les « Observatoires économiques régionaux ».

P. L.

DÉMOGRAPHIE**L'Australie et l'immigration (1)**

L'Australie, cet immense continent dont la densité n'est que de 2 habitants au kilomètre carré, avait 13,3 millions d'habitants en juin 1974 contre 7,6 millions en 1947. 60 % de l'accroissement de la population sont imputables à

l'immigration d'après-guerre et aux enfants de ces immigrés récents qui représentent le quart de la population actuelle.

L'immigration a toujours joué un rôle majeur dans le peuplement de ce continent presque vide : depuis l'installation des premiers convicts anglais plus ou moins déportés, 35 % de la croissance ont été le fait de l'immigration. Trois traits la caractérisaient : les Anglo-Saxons étaient préférés, les Asiatiques n'étaient admis que temporairement et depuis la grande crise économique des années trente, la politique d'immigration est commandée par le niveau du chômage (ainsi le solde annuel net qui était de 104 000 entre 1966 et 1971 tombe à 40 000 de 1971 à 1974).

Depuis la guerre, l'immigration est libre en principe et aidée financièrement pour les citoyens britanniques, non aidée mais sans restriction pour les Européens du Nord, limitée par des quotas pour les Européens du Sud, temporaire seulement pour les non-Européens. Le programme d'après-guerre prévoyait une immigration de 1 % par an de la population intérieure ; sans atteindre complètement cet objectif, l'immigration a été considérable mais l'Australie a dû s'ouvrir plus qu'elle ne le souhaitait peut-être aux Italiens, Grecs, Maltais, Espagnols et à un bon nombre de réfugiés d'Europe orientale.

Sur 2,5 millions d'immigrants nets (solde des entrées sur les sorties) entre 1947 et 1973, on trouve 45,1 % de Britanniques, 11,6 % d'habitants du nord de l'Europe, 13,5 % de réfugiés d'Europe de l'Est, 21,4 % d'Européens du Sud et même 5,7 % d'Asiatiques, 0,9 % d'Africains et 1,8 % d'Américains.

Les qualifications des immigrants canadiens, américains, néo-zélandais anglais sont les plus élevées, celles des Allemands et Hollandais moyennes, les plus basses correspondant aux réfugiés de l'Est et aux immigrés du bassin méditerranéen.

Les hommes sont majoritaires parmi les immigrés, ce qui a eu pour effet d'accroître la nuptialité féminine ; la composition religieuse a été modifiée au profit des catholiques (27 % en 1971 contre 20,7 % en 1947) et au détri-

ment des anglicans qui tombent de 39 à 31 %.

Cet apport massif a provoqué le développement des deux grandes villes de Sydney et Melbourne qui ont augmenté de 55 % de 1947 à 1966 et des bouleversements sociologiques et ethniques surprenants dans certains quartiers de Melbourne où la population des immigrants d'après 1947 et de leurs enfants dépasse 50 % de la population totale. Dans les villes elle atteint 37 % contre 25 % dans l'ensemble du pays. A Melbourne, 41 % de l'accroissement par immigration correspondent à des Grecs, Italiens et Maltais.

P. L.

(1) D'après *International Migration review*. Numéro spécial sur l'immigration australienne de Charles Price et autres — n° 31.

QUELQUES CHIFFRES

Depuis longtemps, c'est dans les pays du nord de l'Europe que la mortalité infantile est la plus réduite (Suède, Norvège, Pays-Bas, Danemark) mais au cours des dix dernières années, les taux ont considérablement baissé au Japon qui passe ainsi du quinzième rang en 1960 au deuxième rang en 1973 ; la position de la France s'est également améliorée ; quant à la Grande-Bretagne, sa position se détériore aussi dans ce domaine (tableau I).

Tableau I
Rangs de classement
en matière
de mortalité infantile

	1960	1971	1973
Suède	1	1	1
Pays-Bas	2	2	3
Norvège	3	5	4
Australie	4	10	9
Finlande	5	4	6
Suisse	6	7	7
Danemark	7	6	5
Angleterre-Galles	8	11	14
Nouvelle-Zélande	9	8	8
Etats-Unis	10	13	13
Ecosse	11	14	17
Irlande du Nord	12	16	15
Canada	13	12	11
France	14	9	9
Japon	15	3	2
Belgique	16	15	12
R.F.A.	17	17	16

P. L.